

## Déclaration sur l'honneur pour les clients de plus de 18 ans présent au camping le royan

Chers clients,

Dans le cadre des dernières dispositions gouvernementales en matière de pass sanitaire, et afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions et vous éviter l'attente à l'accueil, nous vous remercions de bien vouloir compléter les renseignements dans le tableau ci-dessous. Ce document sera à nous transmettre à votre arrivée.

### Liste des **personnes majeures** (18 ans et plus)

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur ne pas présenter de symptôme d'infection à la COVID 19, ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID 19 dans les 14 jours précédents le départ.

SIGNATURE :

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur ne pas présenter de symptôme d'infection à la COVID 19, ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID 19 dans les 14 jours précédents le départ.

SIGNATURE :

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur ne pas présenter de symptôme d'infection à la COVID 19, ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID 19 dans les 14 jours précédents le départ.

SIGNATURE :

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur ne pas présenter de symptôme d'infection à la COVID 19, ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID 19 dans les 14 jours précédents le départ.

SIGNATURE :

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur ne pas présenter de symptôme d'infection à la COVID 19, ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID 19 dans les 14 jours précédents le départ.

SIGNATURE :

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare sur l'honneur ne pas présenter de symptôme d'infection à la COVID 19, ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de COVID 19 dans les 14 jours précédents le départ.

SIGNATURE :

Cette déclaration est complétée par la présentation de son pass sanitaire vert.

A défaut d'avoir rempli ces obligations, l'accès aux infrastructures du camping me sera refusé et je m'expose à une amende de 135 euros.